# «L'AUTORITE DE L'ÉTAT EST EN RUINE, ELLE N'ENDIGUE PLUS LA MONTEE DE LA VIOLENCE» - LE FIGARO DU DIMANCHE 16 MAI 2021

L'ancien conseiller de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République s'inquiète de la profonde crise morale qui, selon lui, ébranle toutes les institutions de l'État.

Le Figaro - Que vous inspirent les deux tribunes publiées sur le site de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, tour à tour signées en majorité par des généraux à la retraite puis de manière anonyme par des militaires d'active?

Henri GUAINO - D'abord que l'hystérie et le déni de la réalité sont des poisons mortels pour notre démocratie. La première tribune ne faisait que pointer ce que vivent tous les jours des millions de Français: le délitement de la société, la montée du communautarisme, de la violence, de la haine et qu'à continuer de glisser sur cette pente, il y aurait un risque que tout cela se termine un jour en guerre civile. Parce qu'elle était signée par des vieux généraux, elle a provoqué les cris d'orfraie de ceux qui pour exister ont besoin de voir partout l'ombre de l'extrême droite, du fascisme et du putsch. Mais refuser de regarder en face cette haine et cette violence qui montent inexorablement depuis des années et qui débordent est autrement plus dangereux pour la paix civile et les libertés que la menace d'un putsch imaginaire dont le texte, que l'on a par ailleurs le droit de ne pas aimer, ne faisait aucune mention, même en creux.

- Mais en parlant de guerre civile, les signataires n'agissent-ils pas comme des pompiers pyromanes?

Cessons de croire que ce qui est arrivé aux générations passées ne peut plus nous arriver. Comment conjurer un risque que l'on n'est même pas capable de nommer? L'histoire ne nous a-t-elle pas appris que, lorsque la violence dépassait un certain seuil, elle se répandait comme une épidémie qui pouvait contaminer toute la société, que lorsque la sauvagerie se libérait de tout ce qui dans la civilisation la refoule, de tout ce qui dans les institutions la canalise, elle dévorait tout sur son passage? Mais il est vrai que, désormais, on préfère faire le procès de l'histoire plutôt que d'en tirer des leçons.

- La réponse du gouvernement vous semble-t-elle adaptée?

Non. Elle sous-estime l'importance de ce qui se joue entre le président et l'armée dont il est le chef dans un contexte où toutes les autorités vacillent. L'armée est la collectivité humaine où le mot chef a le sens le plus lourd puisque celui-ci peut être amené à demander aux militaires de faire le sacrifice de leur vie. Une armée, c'est un miracle d'engagement, d'abnégation, de discipline, de courage, de fraternité, un corps social cimenté par une histoire, des traditions, un code d'honneur, le souvenir de faits d'armes sans cesse remémorés. Comme tout miracle, celui-ci est précieux et fragile. Le protéger pour qu'il perdure, c'est le rôle du chef. On touche là au cœur de la crise de l'autorité. Depuis dix ans, les enquêtes d'opinion indiquent avec une grande régularité que plus de 80% des Français réclament l'autorité d'un chef, preuve qu'elle leur manque, même si chacun a son idée bien à lui du genre de chef qu'il attend. Mais pour devenir un chef, encore faut-il avoir réfléchi à ce que cela veut dire.

- Qu'entendez-vous par là?

Qu'il ne suffit pas de proclamer qu'on est chef pour l'être. Que pour être chef, il ne suffit pas d'être nommé, ni même élu, qu'il faut en plus être reconnu, ressenti comme tel, comme le furent Clemenceau, Churchill ou de Gaulle. Qu'est-ce qui a fait des Alexandre, des Napoléon que leurs soldats étaient prêts à suivre jusqu'au bout du monde? Qu'est-ce qui a fait des Lyautey, des Leclerc, des Bigeard, si différents les uns des autres mais suscitant la même ferveur, sinon qu'ils avaient du sang froid et de la fermeté, mais aussi qu'ils savaient donner à ceux qu'ils commandaient le sentiment qu'ils les respectaient et qu'ils les aimaient? Je pense aux mots de Tom Morel, lieutenant de chasseurs alpins, saint-cyrien, qui fut le chef du maquis des Glières: «Pour être chef, il faut avoir du prestige ; et ce prestige il faut l'acquérir par la générosité, de l'entraide mutuelle, du dévouement.» Le ressort de l'obéissance militaire, c'est le sens de l'honneur, le sens du devoir et ce supplément d'âme par lequel le chef se met à la place de ceux qu'il commande pour évaluer les limites de ce qu'il peut exiger d'eux. Qu'il dépasse ces limites et le miracle de la discipline militaire cesse: même l'armée d'Alexandre refusa d'aller plus loin que les rives de l'Hyphase (fleuve de la vallée de l'Indus, situé dans l'actuel Pendjab, NDLR) et, en 1917, les mutineries menacèrent l'armée française d'effondrement parce que les chefs militaires avaient donné le sentiment que la vie des soldats n'avait aucune valeur à leurs yeux.

- Les militaires sont tout de même soumis à un devoir de réserve. Ne fallait-il pas les rappeler à l'ordre?

Si, mais exclure les généraux signataires de la grande famille de l'armée, ce n'est pas un simple rappel à l'ordre, c'est une sanction très lourde qui a, pour un soldat qui a consacré sa vie à servir, une résonance affective très profonde, c'est une négation de son existence, de son engagement. Cette dimension a été sous-estimée. Mais ce qui a été encore plus gravement sous-estimé, c'est la place qu'occupe dans une armée le rapport aux anciens. En les accablant de mépris - «généraux en charentaises», a dit un ministre -, en les mettant au ban de l'institution, on a pris le risque de créer des fêlures au sein de l'armée. Et en faisant tenir au chef d'état-major des armées le discours qu'on lui a fait tenir, on n'a fait qu'accroître ce risque. La deuxième tribune est une traduction de ces fractures, à mon sens inutilement ouvertes et qui affaiblissent l'institution militaire.

Quant au devoir de réserve, il s'impose bien sûr aux militaires mais s'il leur interdit d'engager l'institution et d'exprimer des appartenances partisanes, si l'armée n'a pas à intervenir dans le débat politique, chaque soldat est aussi un citoyen qui ne peut pas être indifférent à l'état du pays pour lequel on lui demande d'être prêt à mourir. Délicat mais nécessaire équilibre à trouver. C'est la jurisprudence qui le précise au cas par cas en appréciant la proportionnalité de la sanction à la faute. Je ne suis pas sûr que, dans le cas présent, les sanctions annoncées soient proportionnelles à la faute supposée commise. Le pouvoir exécutif remet donc son autorité entre les mains des juges au risque qu'elle en sorte encore plus affaiblie s'il est désavoué.

- Que disent ces tribunes du malaise de l'armée et de son rapport au chef de l'État?

Qu'effectivement, il y a un malaise et que pour soigner ce malaise, la manière compte beaucoup. Que, de l'éviction du général de Villiers à la radiation des «généraux en charentaises», la manière n'y est pas. Que l'armée n'est pas à l'abri de la crise morale qui ébranle aujourd'hui toutes les institutions.

- Le chef de l'État n'a-t-il pas eu raison de rappeler son autorité légitime?

Je ne crois pas qu'elle était ébranlée par la première tribune. Mais ce qui est absolument certain, c'est que l'autoritarisme, loin de renforcer l'autorité, l'affaiblit.

- Au-delà de l'armée, les rapports entre le gouvernement et la police sont également dégradés. Cela est-il inquiétant?

C'est le même problème de commandement qui est posé avec un processus de dégradation qui a commencé il y a longtemps. On ne voulait pas le voir. On l'étouffait dans le devoir d'obéissance. Mais il atteint maintenant une telle intensité qu'on ne peut plus le dissimuler. Il faut cesser de croire que l'on peut tirer indéfiniment sur la corde et qu'elle ne cassera jamais. Il faut gouverner en se disant toujours que la corde peut casser. On ne peut plus se contenter, dans la police et la gendarmerie, de l'habituel «obéis et tais-toi». Entre l'insuffisance des moyens, les juges qui oublient que leur première raison d'être dans la société est de dissuader les victimes de se faire justice elles-mêmes, un flou trop grand dans les règles qui encadrent le droit à la légitime défense des policiers, des peines insuffisamment lourdes pour leurs agresseurs, et la violence qui monte de toute part, le malaise est profond.

Il faut y ajouter cette tentation délétère de laisser les mouvements sociaux s'user contre les forces de l'ordre. La police et la gendarmerie ne sont pas faites pour ça. On ne peut pas les utiliser de la même manière contre des ouvriers, des pêcheurs ou des paysans désespérés et contre des voyous, des trafiquants, des black blocs, des casseurs professionnels. Là encore, le problème du chef est posé. En 1968, Pompidou et le préfet Grimaud ont été des chefs. En 2005, face aux émeutes des banlieues, Sarkozy, ministre de l'Intérieur, a été un chef. L'art d'être un chef, l'art de gouverner: savoir se fixer des limites à ce que l'on peut exiger de ceux que l'on commande, à ce que l'on peut imposer à ceux que l'on gouverne. Il faut prendre plus au sérieux qu'on ne le fait ce malaise de la police, de la gendarmerie, de l'armée, non parce que l'on prendrait le risque imaginaire du putsch ou de la rébellion, mais parce que l'on prendrait celui du désengagement de ceux qui restent en dernier ressort les ultimes garants de l'ordre contre le chaos. Nous le payerions collectivement très cher.

- L'explosion de l'insécurité, les violences contre les policiers témoignent-elles d'une crise plus large de l'autorité de l'État?

Les violences contre les policiers, les gendarmes, les enseignants, les pompiers, les maires… L'autorité de l'État est en ruine, comme celle de tous les corps intermédiaires, les syndicats, les partis. Elle n'endigue plus la montée de la violence, notamment, la plus inquiétante de toutes, la violence physique. On dira que c'est l'évolution de la société. Mais ce n'est qu'en partie vrai. Les corps qui servent l'État, ceux qui le gouvernent, ceux qui font ses lois et ceux qui les appliquent ont été les artisans de leur impuissance grandissante. Ils ont désarmé l'État matériellement, juridiquement, ils l'ont démembré en autorités indépendantes et brisé le lien entre le national et le local, ils l'ont emprisonné dans une hiérarchie des normes qui prive d'effet nos lois. Il faut cesser de mentir aux Français, l'autorité de l'État ne sera pas rétablie si nos choix économiques et budgétaires ne sont pas remis en cause, si notre édifice juridique n'est pas revu de fond en comble, si nous ne reprenons pas la maîtrise de nos frontières.

Mais le problème est plus profond. Il touche à la dislocation de notre imaginaire collectif, de toute culture commune, de toute morale partagée. Une partie croissante de la jeunesse n'a jamais appris à aimer la France, à éprouver de la fierté à être français, quand elle

n'est pas élevée dans la haine de la France, de son histoire, de sa civilisation et de sa civilité. En laissant faire, en abandonnant la culture générale, en cédant à toutes les minorités agissantes qui veulent déconstruire ce qui nous permet de vivre ensemble en éprouvant une communauté de destin, nous réduisons dramatiquement les chances de vivre en paix. C'est le socle de toute légitimité qui est atteint. Quelle autorité pour l'État, quand pour quantité de jeunes, la police n'est plus qu'une bande comme une autre?

- Dans ce contexte, que pensez-vous de la suppression du corps préfectoral? Cette réforme n'est-elle pas susceptible de renforcer l'efficacité de l'État?

Représenter l'autorité de l'État exige, comme pour l'armée, un ancrage dans des traditions, une histoire, une expérience accumulée dans la durée et qui se transmet. C'est le propre d'un corps d'assurer cet ancrage et cette transmission. Cette destruction programmée des corps de la haute fonction publique qui ouvre la voie à la cooptation d'avant-1945 et à la discrimination positive va conduire à un affaissement supplémentaire de l'autorité de l'État. L'idéologie managériale, appliquée à tort et à travers, est en train de détruire le sens de l'État, qui est ce qui distingue le service de l'État de la gestion d'une entreprise.

- Le consentement de la population au confinement et aux privations de liberté durant la crise sanitaire n'est-il pas malgré tout le signe d'une persistance de l'autorité de l'État?

Elle a surtout montré un État plus prompt à sanctionner les honnêtes citoyens que les voyous et exaspéré les Français par cette caricature de technocratie qui laissait entrevoir cette sorte de jouissance malsaine de pouvoir régenter sans limite toute la vie des gens jusque dans des détails ubuesques. L'obéissance n'a pas été le fruit d'une autorité ressentie comme légitime mais celui d'une politique de la peur qui est la pire de toutes les politiques. L'autorité de l'État, comme celle de la science qui a trop servi d'alibi, en sort profondément affaiblie.

- Nous commémorions récemment le bicentenaire de la mort de Napoléon. En quoi peut-il servir d'exemple dans la situation actuelle?

Celui qui aurait aujourd'hui la prétention de se prendre pour Napoléon serait un fou. Mais il nous montre qu'au milieu du chaos, une volonté humaine incarnée peut les mobiliser toutes pour reconstruire une nation, une société, et les doter d'institutions qui fonctionnent encore deux cents ans plus tard. Napoléon, de Gaulle… comment continuer, sans imiter.

Par Alexandre Devecchio